

# JAPPOO SENEGAL

## Ici et Là-Bas



Chers adhérents et amis de Jappoo.

Jusqu'à présent, nous avons un bulletin papier à parutions irrégulières pour vous informer des actions de l'association. Dix numéros sont parus, d'autres paraîtront. Le coût, notamment celui de la distribution est important. L'idée d'une lettre d'information électronique, complémentaire a été proposée. Plus réactive, moins coûteuse. Aussi, nous vous proposons cette première lettre. Nous attendons vos réactions. Cela vous semble-t-il intéressant ? Vos remarques et avis seront les bienvenus avec [contact@jappoo-senegal.org](mailto:contact@jappoo-senegal.org)

L'équipe JAPPOO SENEGAL

Voici donc quelques nouvelles récentes d'ici et de là-bas.

### 1 mars, soirée théâtre au profit de Jappoo Sénégal .

Ce spectacle est une retombée positive de l'accueil en septembre dernier de Monsieur Mamour Sylla le partenaire sénégalais de l'association dans le domaine éducatif et de son épouse qui étaient accueillis à Hillion.

En effet, lors des diverses rencontres, un responsable d'une troupe de théâtre, les « Zygomatoks » propose les bénéfices d'une représentation afin de financer une partie des actions menées dans les écoles suivies par Jappoo. La concrétisation de ce souhait a eu lieu le 1 mars dernier et le public a répondu nombreux à l'invitation et a pu apprécier le jeu des acteurs talentueux.

Merci aux Zygomatoks de Plérin.



**Une chèvre passeport pour l'école !**



*Vous souvenez- vous de cette opération que nous vous avons proposée pour les fêtes de fin d'année ?*

Voir <http://www.jappoo-senegal.org/Files/Other/Cadeau%20solidaire.pdf>

*Avez-vous pensé à un cadeau solidaire ?*

*Un cadeau que vous pourriez faire individuellement ou à plusieurs.*

*Un cadeau avec un effet durable, une vie peut -être.*

*Vous avez bien répondu à cette proposition puisque c'est une vingtaine de caprins qui vont pouvoir être remis à de jeunes*

*écoliers de Ndiop .*

*Voici les photos des premiers bénéficiaires prises fin mars par Mamour Sylla*

*Il y aura une deuxième série dans quelques mois.*

*Il est toujours possible de s'y associer.*

*Merci à monsieur Moussa Bathily ,le directeur de l'ecole, qui suit l'opération.*



1 Awa D..... CE1 marraine MJ P.....



2 Fatou D..... CE1 parrain JM M.....



3 Malick Gningue CE2 parrain R M.....



4 Awa N..... CE2 parrain C et F C.....

Lettre d'information N°1 avril 2014



5 Mamadou N.....CE 2      parrain J R.....



6 Fatou B..... CP      parrain P M.....



7 Birane Faye CP      marraine AM et A.....



8 Awa L..... CE2      parrain H et MJ G.....



9 Mame Fatou L..... CP      parrain T..... et C .....



10 Kdady N..... CE2      parrain G et D.....



**4 Avril 2014, réunion à Hillion dans le cadre de la semaine du printemps du développement durable.**

Réunion programmée avant les dernières élections et maintenue par la nouvelle municipalité de Hillion sur le thème « eau et solidarité internationale ».

2 associations locales étaient sollicitées : « Solidarité Internationale de la Baie » de Langueux et Jappoo Sénégal de Hillion ;

nous y avons présenté nos actions en rapport avec cette thématique.

Lier développement durable et solidarité internationale était intéressant, en effet, lorsque l'on évoque cette notion de développement durable, beaucoup pense à l'eau, la biodiversité, les déchets etc.

Or il y a un des volets rarement évoqué : la solidarité internationale. En 1992 à Rio de Janeiro, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement a proclamé que notre planète "constitue un tout marqué par l'interdépendance". Cette interdépendance systémique en appelle logiquement à une solidarité entre les hommes et entre eux et la planète. Notre monde est interdépendant, (économie, climat, migrations etc.) et la prise de conscience de cette interdépendance doit engendrer des solidarités qui ne s'arrêtent pas à la limite de la commune ou de la région.

Le sondage AFD /IPSOS sur les Français et l'aide au développement, diffusé en novembre 2013, révèle que dans un contexte de crise, 87 % des Français approuvent une aide aux pays en développement conciliant lutte contre la pauvreté et protection de l'environnement. Plus particulièrement, 75% des français jugeraient de façon positive l'implication de leur commune ou de leur région dans une action de développement via la mise en place de projets concrets (ex : en matière d'éducation, de santé, de tourisme...) dans une autre commune ou région située dans un pays en développement.



. Sondage : <http://www.afd.fr/home/presse-afd/infographie-sondage-2013>

## 4 Avril 2014 Le Sénégal célèbre le 54ème anniversaire de son indépendance

Le 4 avril 1960, par un accord avec le gouvernement du général de Gaulle, Léopold Sédar Senghor obtient l'indépendance de la Fédération du Mali, qui réunit le Sénégal et le Soudan français, deux colonies de l'Afrique occidentale française (AOF).

L'indépendance qui est célébrée aujourd'hui n'avait pas été obtenue par le Sénégal dans sa forme territoriale d'aujourd'hui de 196 192 km<sup>2</sup>.

En effet, cette date n'est pas celle de l'indépendance de la république du Sénégal mais plutôt celle de la fédération du Mali.

Il s'agissait d'un Etat Fédéral qui réunissait le Soudan Français (l'actuel Mali) et l'actuel Sénégal ; lesquels ont formé cette fédération en janvier 1959 avec Dakar comme capitale.

Cette fédération n'a cependant pas fait long feu et éclate le 20 Août 1960 principalement à cause de rivalités de personnes notamment entre Modibo Keita le président de la fédération et Mamadou Dia, le vice-président.

C'est ce jour 20 Août que le Sénégal dans ses limites territoriales actuelles décrète son indépendance après un vote du parlement; le Mali en fera de même un mois plus tard soit le 22 septembre en gardant pour sa part la dénomination Mali.

La date du 4 Avril 1960 sera désormais retenue comme date d'accession à l'indépendance et non le 20 Août 1960 avec un régime parlementaire dont le premier ministre (chef de l'Etat) était Mamadou Dia.



### **Le Sénégal est peuplé de 12.873.601 habitants**

Publié fin mars 2014, le recensement général de la population et l'habitat du Sénégal effectué par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) en 2013 indique 12.873.601 habitants au Sénégal.

Ces résultats provisoires soulignent que "les 12.873.601 habitants comprennent **6.428.189 hommes (49,9%)** et **6.445.412 femmes**

**(50,1%)** ». Il est rappelé que cette population s'établissait en 2002 à 9.858.482 habitants, soit un taux d'accroissement de **2,5%**.

La moitié de la population est âgée de moins de 18 ans avec un âge médian de 17 ans pour les hommes et 19 ans pour les femmes. Les populations ayant 15 à 64 ans représentent 54,4% tandis que celles ayant plus de 65 ans représente 3,5% de la population totale.

La taille moyenne des ménages au Sénégal est de huit individus en 2013 contre neuf en 2002.

**La population sénégalaise vit à 54,8 % en milieu rural (contre 59,3% en 2002) et 45, 2% en milieu urbain (contre 40,7 en 2002).**

Cette population est concentrée en majorité à Dakar et Diourbel (Centre) là où Kédougou (Est) apparait comme la région la moins peuplée.

Les résultats définitifs du recensement seront connus d'ici le mois d'août 2014.





### Relations entre écoles sénégalaises et écoles locales, des retombées positives.

Suite aux visites et rencontres faites par Mamour Sylla en septembre dans plusieurs écoles de Hillion et des environs des relations sont établies entre :

- l'école St Charles de Sedhiou avec comme instituteur M. Mamba Diao de la classe de CM2 est rentrée en relation avec la classe d'Erwann Delanoé à Landéhen.
- la classe de Mlle Mane Diaye de l'école publique Ibrahima Thioye à Diourbel commence à échanger avec la classe de Josiane Le Guen de St Julien.

### Nouvelles d'un projet d'élevage démarré avec un prêt solidaire accordé par Jappoo.

#### Projet complété par un volet restauration.

Le projet a bien démarré dans la dernière semaine du mois de février et les remboursements se feront en fonction de cette date c'est à dire fin mai.

Ci-joint: Véronique devant un plat de grillade de porc qu'elle vient de préparer avec Marie Hélène.



### Abbaye de Keur Moussa , centre de formation agricole.

Son responsable, Maximilien Pouille est désespéré, plusieurs mois de panne de forage ont mis à mal arbres et cultures ; il lui faut redémarrer presque à zéro. Il ne manque pas de courage mais **semences potagères et dons sont nécessaires rapidement** . Nous nous y employons.

Si vous pouvez l'aider, merci d'avance, nous lui transmettrons **cela fin avril** .

Rappelons que les dons à Jappoo sont déductibles, indiquer Keur Moussa (Keur Moussa = maison de Moïse).

**I  
M  
P  
O  
R  
T  
A  
N  
T**

### Dernière minute : courriers pour le Sénégal

Pour les parrains désirant envoyer un courrier à leur filleul(e)

Il est possible de nous le faire parvenir **jusqu'au 15 mai**. Nous le transmettrons à une personne se rendant sur place à la fin de ce mois et qui le remettra.



Une filleule heureuse à la réception du courrier

## ADHESION 2014

Vous le savez, les adhérents sont essentiels pour toutes associations.  
Nous étions 90 en 2013. En 2014 nous espérons bien être 100 et plus.

Votre soutien est primordial à plusieurs niveaux :

- Le fonctionnements courant : frais postaux, assurances, impression documents etc.
- Crédibilité envers les diverses instances ou administrations.
- Encouragement pour les membres du CA qui se sentent épaulés dans leurs efforts.

### BULLETTIN D'ADHESION année 2014

NOM, Prénom .....

Adresse .....

Code Postal, Ville .....

Téléphone .....

E-mail à actualiser si besoin.....**IMPORTANT**.....

### Je prends ou renouvelle mon adhésion à l'association JAPPOO- SENEGAL.

Je joins donc la somme de :

- 15 Euros (1 adulte)
- 25 Euros (1 couple)
- 5 Euros (1 enfant)

Je souhaite faire un don de .....

Le montant de votre don est déductible de vos impôts. Soit 66 % du montant dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

Chèque à rédiger à l'ordre de Jappoo Sénégal et à envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous:

**Trésorière de JAPPOO - SENEGAL**

**<Association de solidarité internationale>**

**Mairie de HILLION**

**2 Rue de la Tour du Fa—22120 HILLION**